

# Bachelier en Agronomie orientation TA

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:agro.montignies@helha.be">agro.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 115 Zoologie appliquée 1			
Code	AGTA1B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Carla CARRASCO LEROY</b> ( <a href="mailto:carla.carrasco.leroy@helha.be">carla.carrasco.leroy@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

L'UE de zoologie appliquée, permettra à l'étudiant de connaître les principales races domestiques de compagnie et de rente (sélection, utilité, particularités/fragilités). Des notions d'anatomie et d'extérieur seront aussi abordées (robes, régions du corps, squelette, dentition, système digestif, etc...). L'étudiant devra avoir mis en relation le lien existant entre la structure et la fonction, notamment en ce qui concerne l'anatomie comparée du tube digestif. Enfin, l'étudiant pourra discuter de questions d'actualité en relation avec l'animal.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
  - 2.2 Développer un esprit critique
- Compétence 5 **Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**
  - 5.2 Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- Compétence TA **Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**
  - TA 6.1 Adapter l'alimentation des animaux en fonction de leurs besoins
  - TA 6.2 Mettre en place un environnement adapté aux spécificités et aux besoins des animaux tout en respectant la législation en vigueur
  - TA 6.4 Participer à la mise en œuvre des conditions nécessaires au déroulement de la reproduction et de l'élevage des animaux

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant:

- Nomme les composantes anatomiques du squelette, du tube digestif, de l'appareil reproducteur, des régions extérieures et des robes des animaux vus au cours.
  - Explique la gestion de l'alimentation et de la reproduction des animaux en utilisant notamment les connaissances acquises sur l'appareil digestif et l'appareil reproducteur.
  - Identifie les principales races domestiques et décrit les objectifs de sélection, ainsi que les problèmes rencontrés.
  - Analyse et argumente au sujet des problèmes d'actualité vus au cours.
- et plus spécifiquement:
- Définir les objectifs de la domestication
  - Définir les notions d'animal domestique et d'espèce et de race
  - Préciser les rôles et l'utilité des animaux domestiques
  - Comprendre la classification du règne animal
  - Identifier les races vues au cours et leurs particularités/fragilités

- Etablir l'importance du bien-être animal
- Décrire l'anatomie interne et externe des espèces vues au cours
- Identifier les régimes alimentaires des animaux vus au cours
- Identifier les principaux employeurs du secteur animalier

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA1B15A Zoologie appliquée 1

48 h / 5 C

### **Contenu**

- Domestication : de l'animal sauvage à notre animal de compagnie ou de rente
- Ethnographie des races domestiques (morphologie, aptitudes, élevage...) : chien, bovin, cheval, chat (porc, abeille)
- Sélection et particularités de nos animaux domestiques
- Introduction à l'anatomie (régions extérieures, robes, squelette, système digestif): chien, bovin, cheval, chat (porc)
- Ethique animale
- Les abeilles (questions d'actualité)

### **Démarches d'apprentissage**

Prise de note active en classe  
 Débat(s) amorcé(s) en classe  
 Questionnaire à compléter en classe pendant le film  
 Vidéos  
 Articles à lire chez soi et à connaître

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Récapitulatif des points importants en classe/ en distanciel
- Explications sur le contenu type de l'examen
- Disponibilité du professeur pour toute question

### **Sources et références**

Inventaire des animaux domestiques en France – A. Raveneau - Ed. Eclectis  
 Petit atlas d'anatomie des animaux domestiques – B. Collin – Derouaux ordina Editions  
 Encyclopédie du chien – Royal Canin

...

Une liste complète sera fournie avec le support de cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diapositives à compléter pendant le cours  
 Films commentaires/débat en classe  
 Articles scientifiques à lire et à connaître  
 Livres de référence à la bibliothèque

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'examen sera écrit aux deux sessions, en général, l'étudiant y trouvera :

- Question(s) ouverte(s)
- Question(s) courte(s)
- Planche(s) anatomique(s) à compléter
- Photos de certaines races (chiens, bovins, chevaux, chats (porcs)) vues au cours à identifier et à commenter

## Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

## Dispositions complémentaires

En cas de certificat médical valable et rendu dans les délais, l'étudiant devra, s'il le souhaite, prendre lui-même contact avec le professeur afin de voir s'il est possible de reprogrammer son examen ou non.

En cas d'examen non présenté sans justificatif valable, il n'y aura pas de possibilité de reprogrammation pendant la même session.

L'UE sera validée si l'étudiant obtient au moins 10/20.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).